



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon



SECA FOREZ SAS
7 rue de l'Artisanat
42 390 Villars

Moulinvest S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2022
Moulinvest S.A.
Z.A. de Ville - 43220 Dunières

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

SECA FOREZ SAS
Société de commissariat aux comptes
Siège social : 7 rue de l'Artisanat
42390 Villars
778149716 RCS SAINT-ETIENNE



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon



SECA FOREZ SAS
7 rue de l'Artisanat
42390 Villars

Moulinvest S.A.

Z.A. de Ville - 43220 Dunières

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2022

A l'assemblée générale des actionnaires de la société Moulinvest S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Moulinvest S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Moulinvest S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
31 août 2022

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les autres participations et les créances rattachées à des participations figurent au bilan de l'exercice clos le 31 août 2022 respectivement pour une valeur nette de € 8 245 210 et € 10 571 525 et représentent les postes les plus importants du bilan.

Les titres de participation et les créances rattachées, sont évalués à leur coût d'acquisition et, le cas échéant, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes « Titres immobilisés » et « Créances immobilisées » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Moulinvest S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
31 août 2022

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Moulinvest S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
31 août 2022

— il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 21 décembre 2022

KPMG S.A.

Frédéric Damaisin

Associé

Villars, le 21 décembre 2022

SECA FOREZ

Pierre Gérard

Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2022 12			Exercice N-1 31/08/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 850	25 850		82	82	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	226 795	173 926	52 869	30 917	21 952	71.00
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	8 245 210		8 245 210	8 245 210			
Créances rattachées à des participations	11 681 767	1 110 242	10 571 525	10 966 984	395 459	3.61	
Autres titres immobilisés	313 351		313 351	287 432	25 919	9.02	
Prêts	22 300 931		22 300 931	25 480 694	3 179 763	12.48	
Autres immobilisations financières							
Total II	42 793 904	1 310 018	41 483 886	45 011 320	3 527 433	7.84	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	367 803		367 803	627 716	259 913	41.41
	Autres créances	4 165 033		4 165 033	2 405 434	1 759 599	73.15
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 420 110		1 420 110	2 144 357	724 246	33.77	
Charges constatées d'avance (3)	78 677		78 677	73 667	5 010	6.80	
Total III	6 031 623		6 031 623	5 251 173	780 450	14.86	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		48 825 527	1 310 018	47 515 509	50 262 493	2 746 984	5.47

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 506 437

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2022	12	31/08/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 690 406)	3 690 406		3 690 406			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 269 289		8 395 850		126 561	1.51
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	187 034		187 034			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves			2 558 305		2 558 305	100.00
	Report à nouveau	31 087				31 087	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 754 770		685 896		5 440 667	793.22
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	74 450		74 450				
Total I	17 007 036		14 220 148		2 786 887	19.60	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	26 468		28 179		1 711	6.07
	Total III	26 468		28 179		1 711	6.07
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	22 628 409		25 908 919		3 280 510	12.66
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 565 705		6 999 394		3 433 688	49.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 153		291 095		34 942	12.00
	Dettes fiscales et sociales	3 960 945		2 746 819		1 214 127	44.20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 000		50 000				
Autres dettes	20 792		17 939		2 853	15.90	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	30 482 005		36 014 165		5 532 160	15.36
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	47 515 509		50 262 493		2 746 984	5.47

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 581 848

6 477 368

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2022 12			Exercice N-1 31/08/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 227 910		1 227 910	1 493 728		265 818	17.80
Chiffre d'affaires NET	1 227 910		1 227 910	1 493 728		265 818	17.80
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			45 357	38 619		6 738	17.45
Autres produits			788 339	737 580		50 759	6.88
Total des Produits d'exploitation (I)			2 061 606	2 269 927		208 321	9.18
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 594 963	1 302 198		292 765	22.48
Impôts, taxes et versements assimilés			46 332	60 822		14 490	23.82
Salaires et traitements			548 820	687 855		139 034	20.21
Charges sociales			254 291	360 166		105 875	29.40
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 379	36 356		14 977	41.20
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				369		369	100.00
Dotations aux provisions			1 856	275		1 581	574.91
Autres charges			1 554	111		1 443	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 469 195	2 448 152		21 044	0.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			407 590	178 225		229 365	128.69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2022	12	31/08/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	5 472 535	59 882	5 412 653	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	767 068	1 008 894	241 825	23.97
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	74 190	88 645	14 455	16.31
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6 313 794	1 157 421	5 156 373	445.51
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	217 060		217 060	
Intérêts et charges assimilées (4)	816 612	1 066 849	250 237	23.46
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 033 672	1 066 849	33 177	3.11
2. Résultat financier (V-VI)	5 280 122	90 572	5 189 549	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 872 532	87 652	4 960 185	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	45 560	60 176	14 616	24.29
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	45 560	60 176	14 616	24.29
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 366	5 100	3 734	73.21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	34 625	19 274	15 351	79.65
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	35 992	24 374	11 618	47.67
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 568	35 802	26 234	73.28
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	127 330	634 046	506 716	79.92
Total des produits (I+III+V+VII)	8 420 959	3 487 524	4 933 435	141.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 666 189	4 173 420	507 231	12.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 754 770	685 896	5 440 667	793.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 36 473 19 951
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 5 472 535 1 068 776
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 40 515 42 690
MD CONSEIL AUDIT

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 47 515 508.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 227 910.00 Euros et dégagant un bénéfice de 4 754 770.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société MOULINVEST a eu différents types de relations avec les autres sociétés du groupe dont elle est la tête : achats et ventes de prestations de services. L'ensemble de ces relations sont régies en fonction de conventions de

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

prestations élaborées au niveau du groupe. Il n'existe aucune autre relation avec les parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

La société MOULINVEST est toujours cotée en bourse sur le marché Euronext Growth. Le 1er septembre 2011, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux de ses filiales : les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE.

Le 16 mai 2013, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux autres de ses filiales : les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE.

Le 17 septembre 2014, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale TECHNICBOIS MOULIN (détention indirecte par sa filiale SCIERIE MOULIN).

Le 31 août 2015, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale IMMO BOISSET.

Le 24 octobre 2019, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale FOREZ BOIS ENERGIE.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 850		
Installations générales agencements aménagements divers	20 516		
Matériel de transport	95 015		50 400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 281		2 597
TOTAL	184 813		52 997
Autres participations	20 105 376		9 500 101
Prêts, autres immobilisations financières	25 768 126		550 652
TOTAL	45 873 503		10 050 753
TOTAL GENERAL	46 084 166		10 103 750

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			25 850	25 850
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			20 516	20 516
Matériel de transport		11 015	134 400	134 400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	71 878	71 878
TOTAL		11 016	226 795	226 795
Autres participations		9 678 499	19 926 978	19 926 978
Prêts, autres immobilisations financières		3 704 496	22 614 282	22 614 282
TOTAL		13 382 996	42 541 260	42 541 260
TOTAL GENERAL		13 394 012	42 793 904	42 793 904

AUTRES PARTICIPATIONS :

Position des entreprises liées au 31 août 2022 : 19 926 978 euros, soit la totalité des autres participations :

- dont titres de participation : 8 245 210 euros
- dont créances rattachées à des participations : 11 681 768 euros.

Les frais d'achat liés à l'acquisition des titres des sociétés FBI et SSA le 18 avril 2013 ont été immobilisés pour un montant de 74 450 euros, avec un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

PRETS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Position des entreprises liées au 31 août 2022 : 22 300 930 euros, le reste correspondant aux contrats de liquidité et de rachat d'actions décrits ci-après.

Au 31 août 2022, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par la SNC GILBERT DUPONT, 884 de ses propres actions pour une valeur globale de 38 555 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 39 922 euros, aucune dépréciation n'a été constatée.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277100. Les mouvements de l'exercice ont fait l'objet de plus et moins values selon la méthode FIFO : le boni global sur rachat d'actions s'élève à 35 812 euros, et le mali global sur rachat d'actions à 24 877 euros.

Au 31 août 2022, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions géré par la SNC GILBERT DUPONT, 47 856 de ses propres actions pour une valeur globale de 274 796 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 2 161 219 euros, aucune dépréciation n'a été constatée.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277101. Aucun mouvement n'est intervenu sur l'exercice écoulé.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	25 768	82	0	25 850
Installations générales agencements aménagements divers	19 457	482	0	19 939
Matériel de transport	83 037	13 139	1 267	94 908
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 402	7 676	0	59 079
TOTAL	153 896	21 297	1 267	173 926
TOTAL GENERAL	179 664	21 379	1 267	199 776

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	82				
Instal.générales agenc.aménag.divers	482				
Matériel de transport	13 139				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 676				
TOTAL	21 297				
TOTAL GENERAL	21 379				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	74 450				74 450
TOTAL	74 450				74 450

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	28 179	1 856	3 567		26 468
TOTAL	28 179	1 856	3 567		26 468

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	893 182	217 060			1 110 242
Autres provisions pour dépréciation	74 190		74 190		
TOTAL	967 372	217 060	74 190		1 110 242
TOTAL GENERAL	1 070 001	218 916	77 757		1 211 160
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 856	3 567		
financières		217 060	74 190		

Il existe une provision sur autres immobilisations financières pour 1 110 242 euros : il s'agit de la provision pour dépréciation de créance groupe sur la société sous-filiale TECHNICBOIS (détenue à 100% par la société SCIERIE MOULIN elle-même détenue à 100% par la société MOULINVEST) de 1 110 242 euros (avec une dotation de 217 060 euros sur l'exercice).

Il existait une provision sur créances pour 74 190 euros : il s'agissait d'une provision pour dépréciation de la créance de la sous-filiale TECHNICBOIS d'un

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

montant de 74 190 euros, qui a été entièrement reprise sur l'exercice.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	11 681 767	0	11 681 767
Prêts	22 300 931	3 193 086	19 107 845
Autres immobilisations financières	313 351	313 351	
Autres créances clients	367 803	367 803	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 074	12 074	
Groupe et associés	4 148 034	4 148 034	
Débiteurs divers	4 925	4 925	
Charges constatées d'avance	78 677	78 677	
TOTAL	38 907 561	8 117 949	30 789 612
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	14 291		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 194 054		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 196 591	685 877	1 510 714	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	20 431 818	2 608 081	16 418 182	1 405 556
Emprunts et dettes financières divers	3 565 705	0		3 565 705
Fournisseurs et comptes rattachés	256 153	256 153		
Personnel et comptes rattachés	28 634	28 634		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 327	39 327		
Impôts sur les bénéfices	3 806 926	3 806 926		
Taxe sur la valeur ajoutée	69 439	69 439		
Autres impôts taxes et assimilés	16 619	16 619		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 000	50 000		
Autres dettes	20 792	20 792		
TOTAL	30 482 005	7 581 848	17 928 896	4 971 261
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 279 509			

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 11 681 767 euros
- prêts : 22 300 931 euros
- créances clients et clients douteux : 366 203 euros
- autres créances hors dépréciations (dont créances fiscales et sociales, groupe et associés) : 4 151 486 euros
- dettes rattachées à des participations : 3 565 705 euros
- dettes fournisseurs : 2 539 euros
- autres dettes (dont dettes fiscales et sociales, groupe et associés) : 38 228 euros
- dettes sur immobilisations : 50 000 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.2000	3 075 338			3 075 338

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et solutions	3 925	100.00
Site internet	21 925	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Concernant les immobilisations corporelles, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	de 2 à 5 ans
Matériel info. et de bureau	Linéaire	de 3 à 5 ans
Installations, agenc. divers	Linéaire	de 4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	de 4 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	111 333
Autres immobilisations financières	14 294
Créances clients et comptes rattachés	106 694
Autres créances	1 925
Total	234 245

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 111 333 euros
- autres immobilisations financières : 14 294 euros
- créances clients et comptes rattachés : 105 094 euros
- autres créances : néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 451
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 729
Dettes fiscales et sociales	13 056
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 179
Autres dettes	20 712
Total	247 127

Position des entreprises liées :

- dettes fournisseurs et comptes rattachés : néant
- autres dettes : 20 712 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	78 677
Total	78 677

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services à des entreprises liées	1 227 910
Total	1 227 910

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	441 870
Total	441 870

Les organes de direction sont le président du conseil d'administration/directeur général et les trois directeurs généraux délégués.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	5
Total	5

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 033 672	6 313 794
Dont entreprises liées	257 575	5 546 725

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 872 532	
Résultat exceptionnel (hors participation)	9 568	
Résultat comptable (hors participation)	4 754 770	

Le résultat fiscal individuel de la société MOULINVEST est de - 160 976 euros. Il est de 755 299 euros après neutralisations de l'intégration fiscale, ce qui génère un impôt sur les sociétés de 196 554 (réduction d'impôt comprise).

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Le gain d'intégration fiscale lié au bénéfice d'ensemble du groupe intégré s'élève à 69 224 euros. Il fait passer la société MOULINVEST d'un bénéfice comptable de 4 882 100 euros (4 872 532 + 9 568) à un bénéfice comptable de 4 754 770 euros (4 882 100 - 196 554 + 69 224).

Les conventions d'intégration fiscale signées stipulent que chaque filiale intégrée (SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN, IMMO BOISSET et FOREZ BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 101 176 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 613 961
Total	22 613 961

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: 10 000 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. B
Montant initial de cette garantie	: 10 000 000
Montant restant dû en capital	: 10 000 000
Date de fin d'échéance de la garantie	: 25/05/2025
Nature de la sûreté réelle	: Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess. : Dailly prêts intragroupe/Hypothèques s/immobilier
Emprunt du	: 4 700 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. C
Montant initial de cette garantie	: 4 700 000
Montant restant dû en capital	: 2 182 143
Date de fin d'échéance de la garantie	: 25/05/2025
Nature de la sûreté réelle	: Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess. : Dailly prêts intragroupe/hypothèques s/immobilier
Emprunt du	: 13 000 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. A
Montant initial de cette garantie	: 13 000 000
Montant restant dû en capital	: 7 681 818
Date de fin d'échéance de la garantie	: 25/05/2025
Nature de la sûreté réelle	: Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess. : Dailly prêts intragroupe/hypothèques s/immobilier
Emprunt du	: 3 300 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. D
Montant initial de cette garantie	: 3 300 000

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Montant restant dû en capital : 2 750 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/03/2033
Nature de la sûreté réelle : Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess.
: Dailly prêts intragroupe/ hypothèques s/immobilier

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		6 419 013
Caution solidaire : emp. BCME chez SCI VILLE	1 000 000	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez SCI VILLE	250 000	
Caution solidaire : emp. LCL-SG chez IM.VILLE	142 652	
Caution solidaire : emp. SG chez MBE	10 336	
Caution solidaire : emp. SG chez MBE	34 018	
Caution solidaire : emp. LCL chez MBE	744 024	
Caution : ligne crédit SG chez TECHNICBOIS M.	100 000	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	134 939	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	191 487	
Ligne de caution de bois ARKEA chez MOULIN	1 080 000	
Caution solidaire : emp. BRA chez MOULIN	407 462	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	346 202	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	1 754 641	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	68 713	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	67 557	
Caution solidaire : emp.BNP chez IMMO BOISSET	86 982	
Total (1)		6 419 013
(1) Dont concernant les filiales		6 824 013

SUITE DES ENGAGEMENTS DONNES :

Caution sur crédit-bail CE chez FBI : 405 000 €

TOTAL ENGAGEMENTS DONNES : 6 824 013 €, concernant intégralement les filiales.

* Concernant le prêt senior (4 tranches d'un montant total de 31 000 000 euros) :
L'investissement global, assuré avec le soutien des partenaires bancaires historiques du Groupe, est notamment financé par le biais :
- d'une tranche de dette Euro-PP de 10 millions d'euros émise à taux fixe et remboursable in fine à 7 ans,
- et d'un prêt bancaire syndiqué échelonné sur des maturités de 7 et 15 ans pour 21 millions d'euros (incluant un crédit de refinancement de 4,7 millions d'euros).
Ce crédit syndiqué mis en place en 2018 est assorti de ratios prudentiels (« covenants ») et d'engagements financiers tels que définis à l'article 22. « ENGAGEMENTS FINANCIERS » du contrat et basés sur les comptes consolidés du groupe MOULINVEST.

Au 31 août 2022 :

* Le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élève à 0.473 pour un seuil contractuel de 2,5 ; et est à un niveau inférieur à : 2,5 ;

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

* Le montant global des Investissements Annuels Autorisés réalisés sur l'exercice fiscal 2022 est de 12 385 k€ ;

* Le montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, visées au paragraphe (A)(2) de l'Article 8.2 et de la Quote-part Réinvestie y afférente pour l'Exercice Social considéré, s'élève à 139 352 euros et a été intégralement maintenu dans la société et utilisé pour remplacer les matériels concernés ;

* Le montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie relativement aux cessions d'Actifs immobilisés visées au paragraphe (A)(4) de l'Article 8.2 pour l'Exercice Social considéré est de 483 166 euros et est inférieur au seuil de la franchise globale par Exercice Social de 500 000 euros.

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				116 927	116 927
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				15 727	15 727
- dotations de l'exercice				26 095	26 095
Total				41 822	41 822
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				22 091	22 091
- exercice				36 473	36 473
Total				58 564	58 564
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				38 141	38 141
- entre 1 et 5 ans				21 479	21 479
Total				59 620	59 620

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- méthode retenue : droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 2.56 %
- taux de charges sociales : 46 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	26 468		26 468
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	74 450
Total des accroissements	74 450

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MOULINVEST	SA	3 690 406	Z.A. de Ville 43220 DUNIERES

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SA MOULINVEST
43220 DUNIÈRES

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS FOREZ BOIS ENERGIE	100 000	25 437	100,00	100 000	100 000				3 198		
- SARL IMMO BOISSET	10 000	11 278	100,00	10 000	10 000	10 402		22 398	3 793		
- SARL SCIERIE DE SAINTE AGATH	40 000	866 663	100,00	574 000	574 000			2 587 981	235 280	300 000	
- SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	2 550 000	11 551 116	100,00	3 526 000	3 526 000	6 579 521		30 692 494	1 462 774	2 808 000	
- SAS SCIERIE MOULIN	2 314 338	22 694 696	100,00	1 776 460	1 776 460			69 337 727	11 296 996		
- SAS MOULIN BOIS ENERGIE	2 425 000	12 586 823	90,00	2 182 500	2 182 500	3 526 527		23 355 403	3 491 641	2 250 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL IMMOBILIER DE VILLE	10 000	487 519	10,00	1 000	1 000	1 339 835		867 412	133 695		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Les cautions sont détaillées dans les engagements financiers donnés et reçus.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Prix de vente immob. cédées	9 748	77520000
- Boni sur cessions actions	35 812	77830000
Total	45 560	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités sur marchés	208	67110000
- Autres charges exceptionnelles	1 158	67180000
- VNC éléments actifs cédés	9 748	67520000
- Mali sur rachat actions	24 877	67830000
Total	35 991	

ANNEXE

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturations charges	21 925
Remboursements assurances	1 925
Avantages en nature véhicules	17 940
Total	41 790